26e promotion

2018 – 2019

4 juillet 2018

SOMMAIRE

Page

Scolarité 3

Déroulé général de l'année 4

Personnalisation des parcours 5

Organisation de l'École de guerre 6

Profil de la promotion 7

Origine des officiers étrangers 8

Partenariats pédagogiques 9

LA SCOLARITÉ : 1 MISSION, 3 AXES, 9 PILIERS

Selon les termes du décret de sa création[1], l'École de guerre a pour mission de « préparer les officiers supérieurs à assumer des responsabilités d'état-major, de commandement et de direction au sein de leur armée d'appartenance, des organismes et états-majors interarmées ou interalliés et à tout autre poste où s'élabore et s'exécute la politique de défense ».

L'École de guerre vise ainsi à donner aux officiers les capacités de réflexion nécessaires pour comprendre et maitriser les formes actuelles et à venir de la guerre. Elle articule sa formation en trois « lignes d'opérations », trois axes chacun constitué de trois piliers.

L'enseignement

Le programme est construit pour former des officiers, c'est-à-dire des chefs militaires dont on attend qu'ils puissent :

- **comprendre la guerre** : saisir les ressorts profonds de la violence, identifier les lignes de déséquilibres ou de fractures, caractériser les formes des conflits, en analyser les mécanismes, situer la France ;
- **préparer les forces** : étudier la politique de défense et de sécurité de la France, dans ses dimensions nationale (enjeux de souveraineté, ressources financières, outil industriel) et internationale (relations bilatérales, organisations internationales, alliances et partenariats) ;
- **commander les opérations** : apprendre à planifier et conduire une opération interarmées au niveau opératif, en coalition.

Le développement personnel

La compétence n'est rien si elle n'est pas portée et partagée par ceux qui la détiennent. L'École de guerre accompagne ses officiers tout au long de l'année pour les aider à :

- **se connaître :** pour soi et pour mieux comprendre les autres ;
- **penser autrement** : pour savoir aborder les problèmes non encore résolus ;
- **convaincre** : pour faire valoir ses intérêts.

La pédagogie

Les officiers sont tous sélectionnés à mi-parcours de carrière mais le vécu des uns et des autres est très différent, et leurs perspectives ne sont pas identiques. Leurs besoins ne sont donc pas les mêmes.

La pédagogie de l'École de guerre repose sur les trois principes suivants :

- **la personnalisation** des parcours ;
- **la responsabilisation** des officiers, associés à la définition de leur propre formation ;
- **l'ouverture**, pour diversifier les références et élargir la réflexion.

[1] Décret n°92-1345 du 22 décembre 1992.

Vue globale de la scolarité de la P26

SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN

Comprendre la guerre	Préparer les forces	Commander les opérations	Approfondissements
Le Monde La France Le fait militaire	Politique de sécurité et de défense Préparation de l'avenir	Planifier et conduire une opération au niveau opératif	Spécial FR - Dissuasion Modules Approfondissement Orientation 1. Opérations - Rens. 2. Soutien des opérations 3. Sécurité intérieure 4. Ressources humaines 5. Finances 6. Programmes d'armements 7. Relations internationales
Méthodes et techniques d'action (Se connaître - Penser autrement - Convaincre)			

LA PERSONNALISATION DES PARCOURS

Le déroulé général fait apparaître en mai et juin deux mois d'approfondissements, qui permettent à l'officier d'affiner sa préparation à sa deuxième partie de carrière, en fonction des orientations qu'il a reçues de sa DRH d'armée.

Mais cette personnalisation, premier principe de la pédagogie de l'École de guerre, est à l'œuvre toute l'année, essentiellement par trois moyens.

Les comités

Chaque directeur de département d'enseignement propose de prolonger ou compléter l'enseignement dispensé par son département par des conférences, rencontres, visites…

A cet effet, il s'appuie sur une équipe d'officiers volontaires qui se constituent en comité. Les membres du comité participent à l'élaboration et à la réalisation de ce programme complémentaire, aux côtés du directeur de département référent.

Les activités organisées dans le cadre des comités peuvent être proposées de façon plus large à tout ou partie de la promotion, voire à un public extérieur.

Les stages

Les officiers passent près d'un tiers de leur scolarité hors de l'École militaire.

Les officiers français bénéficient tous :

- d'une semaine en immersion à l'École de guerre britannique (ACSC, Shrivenham) ;
- de deux semaines au CPCO (limité à quelques stagiaires pour la gendarmerie).

L'ensemble des officiers consacre environ deux semaines à la découverte des différentes armées par des visites en petits groupes sur le terrain, dans leurs régiments, sur leurs bateaux, dans leurs avions ou dans leurs bases.

Les officiers se voient également proposer différents stages et exercices :

- exercices dans des pays OTAN (Allemagne, Canada, États-Unis) ;
- exercices avec des écoles partenaires (Cameroun, Maroc, Tunisie) ;
- une semaine au ministère des affaires étrangères ;
- différents voyages au titre des enseignements spécifiques d'armée.

La production d'un mémoire

Chaque officier doit rédiger un mémoire au cours de sa scolarité.

Il lui est demandé de traiter un sujet de son choix, en rapport avec son métier, en exprimant une position personnelle.

Les mémoires les plus intéressants sont mis en ligne sur le site Internet de l'École de guerre et les meilleurs sont publiés par la maison d'édition de l'École de guerre, créée en janvier 2018 et dont les premiers ouvrages sortiront à l'été 2018.

Ces mémoires ont rédigés soit en français, soit en anglais.

L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE GUERRE

Sous l'autorité du directeur, secondé par un adjoint, l'Ecole de guerre est organisée en quatre pôles aux responsabilités suivantes :

- un Pôle « enseignement » : six départements pour mettre en œuvre la formation ;
- un Pôle « encadrement » : les officiers sont répartis en douze groupes, chacun placé sous l'autorité d'un professeur de groupe, officier supérieur expérimenté, qui s'assure auprès de ses officiers de leur bonne compréhension de l'enseignement, de sa mise en perspective et de la cohérence de son articulation avec les parcours individualisés de chacun ;
- un Pôle « expertises transverses » : quatre bureaux pour assister le directeur et son adjoint sur des thématiques spécifiques ;
- un Pôle « coordination » pour assurer le fonctionnement pédagogique et matériel de l'École.

Non représentés sur l'organigramme ci-dessous, les groupements d'armées assurent les liens avec chaque DRH d'armée pour le suivi et l'orientation des officiers.

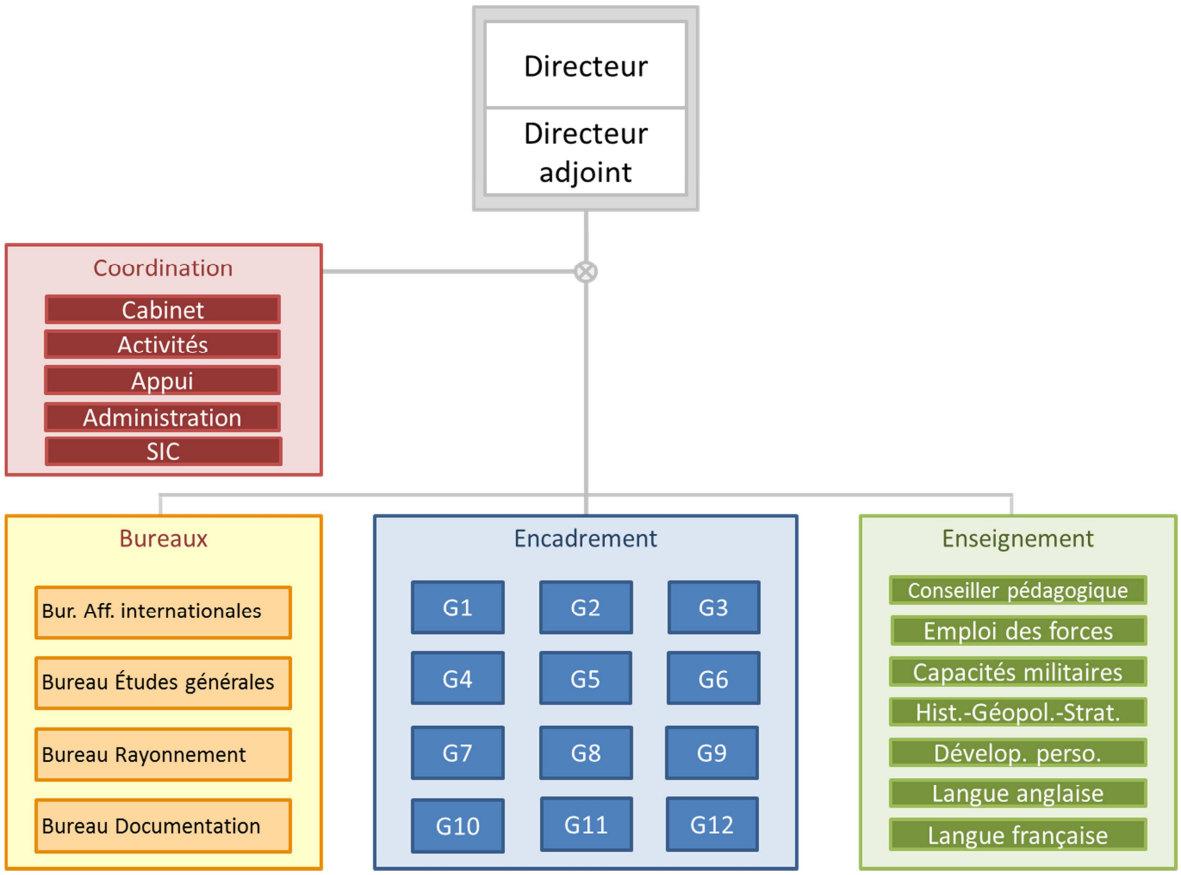

En complément de cette présentation organique, deux instances se réunissent régulièrement :

- le conseil pédagogique, composé de cadres de l'École de guerre, d'universitaires, de représentants de la DEMS et de l'EMA. Il a pour but d'exprimer un avis sur la continuité, la pertinence, la cohérence et la qualité de l'enseignement.
- le conseil des mémoires, composé de cadres de l'École de guerre et d'universitaires. Il a pour but de définir les axes généraux de recherche, de valider le recrutement des directeurs de mémoire, de préciser la méthode et les attendus des travaux et, in fine, de distinguer les meilleurs écrits.

LE PROFIL DE LA PROMOTION

	Off. FR		Off. ETR	Total FR + ETR	
Terre	69	*38%*	44	113	*44%*
Marine	37	*20%*	08	045	*18%*
Air	26	*14%*	17	043	*17%*
Gendarmerie	28	*15%*	05	033	*13%*
SCA*	14	*08%*	00	014	*05%*
Autres**	09	*05%*	00	009	*03%*
Total	**183**	*100%*	**74**	**257**	*100%*

** : Service du commissariat des armées*

*** : 3 officiers de Délégation générale pour l'armement (DGA), 3 du Service d'infrastructure de la défense (SID), 2 du Service de santé des armées (SSA), et 1 du Service des essences des armées (SEA).*

Les officiers français

L'âge moyen des officiers français est de 38 ans.

La promotion est féminisée à 8% (de 1% pour l'armée de Terre à 22% dans les services).

Les officiers étrangers

Au nombre de 74, les officiers étrangers représentent 29 % de la promotion, mais jusqu'à 44 % des officiers de l'armée de Terre. Ils proviennent de 59 pays des 5 continents.

Les auditeurs

Dans le cadre de sa politique d'ouverture et du rayonnement des armées, l'École de guerre accueille des auditeurs issus de l'administration et de la société civile.

Ils suivent les modules d'enseignement qui les intéressent, au gré de leur disponibilité. Ils sont rattachés à un groupe et binômés à un officier de leur groupe.

Leur nombre pour la P26 n'est pas connu à la date de rédaction de ce document.

L'ORIGINE DES OFFICIERS ÉTRANGERS

LES PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres partenariats existent ou sont en cours de finalisation pour la P26.

Formation opérationnelle

- Commandement pour les opérations interarmées (CPOIA) : planification et conduite des opérations ;
- Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) : fonctions du niveau opératif ;
- Institut diplomatique et consulaire (IDC) : joue les diplomates pendant Coalition ;
- Sciences-Po (Master 2 relations internationales) : joue les diplomates pendant Coalition ;
- Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS) : joue les diplomates pendant Coalition ;
- Université américaine de Paris (AUP) : modules de formation sur le droit international ouverts aux officiers, joue les ONG pendant Coalition ;
- Institut supérieur de communication, de la presse et de l'audiovisuel (ISCPA) : joue les médias pendant Coalition ;
- Comité international de la Croix-Rouge (CICR) : veille à la prise en compte du droit humanitaire pendant Coalition.

Modules d'approfondissement et d'orientation

- Commandement pour les opérations interarmées (CPOIA) : Ops-Rens et soutien ;
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) : relations internationales ;
- Contrôle général des armées (CGA) : ressources humaines, capacitaire ;
- Cour des comptes : finances ;
- Institut national des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ) : sécurité intérieure.

Master 2

- École pratique des hautes études (EPHE) ;
- Paris I ;
- Paris II ;
- Paris IV ;
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Partenaires à l'étranger (hors institutions militaires)

- Queen Mary University of London (UK) ;
- Royal United Services Institute (RUSI) (UK) ;
- Global Engagement Centre – State Department (USA) ;
- George Washington University (USA) ;
- Harvard University (USA) ;
- Princeton University (USA) ;
- Tufts University (USA) ;
- Yale University (USA) ;
- Columbia University (USA).

Autres formations

- Cycle d'études supérieures défense et aérospatial (CESDA) : mis en œuvre par la chaire « Défense et Aérospatial » de la « fondation Bordeaux Université », à partir d'une coopération entre Sciences-Po Bordeaux, l'Université de Bordeaux et des industriels (Dassault – Safran – Thales).